

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

*Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2023 A 14H

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET, Audrey DELABRE, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES, Anthony PAGES.

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Jean-Michel AZEMA, Alberto CAMAIONE, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

8.4 Aménagement du territoire

Le compte-rendu de la réunion du 06 mars 2023 a été transmis par courriel le 7 mars 2023.

Un exemplaire du compte rendu est annexé au dossier de la réunion.

Les membres du comité sont invités à se positionner sur le projet de compte rendu.

Le compte rendu est mis au vote :

Votants : 12

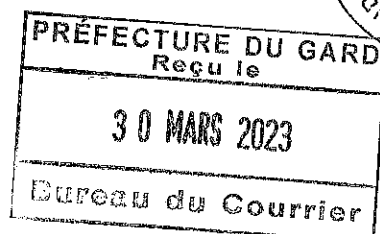
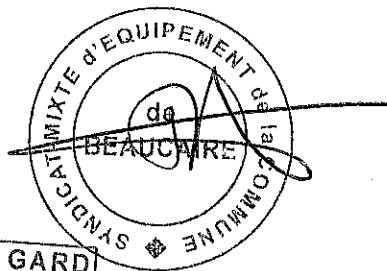
Votes pour : 12

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Suite au vote, le compte rendu de la réunion du 6 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2023 A 14H

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET, Audrey DELABRE, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES, Anthony PAGES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Jean-Michel AZEMA, Alberto CAMAIONE, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022

7.1 Décisions budgétaires

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le compte de gestion 2022 dressé par M. le Comptable Public est conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

Il est proposé au comité syndical d'approuver le compte de gestion de l'exercice 2021 du SMECB, dressé par M. le Comptable Public et donne quitus à M. le Comptable Public.

La présente résolution est soumise au vote :

Votants : 12

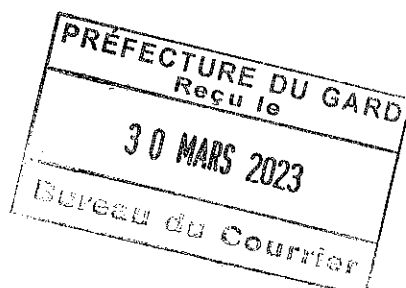
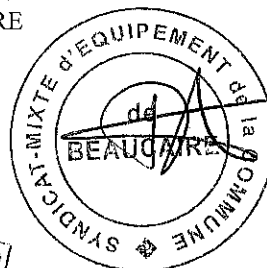
Votes pour : 12

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le compte de gestion de l'exercice 2022 du SMECB est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2023 A 14H

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES, Anthony PAGES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Jean-Michel AZEMA, Alberto CAMAIONE, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

7.1 Décisions budgétaires

Le Président présente aux membres du Comité Syndical le compte administratif 2022 du budget du SMECB, identique au compte de gestion dressé par M. le Comptable Public. Il s'établit comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT / SOLDE
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Fonctionnement	23 815,98 €	98 834,39 €	+75 018,41 €
Investissement	98 801,00 €	00,00 €	-98 801,00 €
RESULTAT DE CLOTURE			
Résultat fonctionnement n-1		+10 924,11 €	+85 942,41 €+
Résultat d'investissement n-1		+396 535,03 €	+297 734,00€

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement correspondent principalement :

- Aux factures réglées à EDF pour l'éclairage de l'avenue J. Monnet ;
- A la rémunération du contrat d'entretien Véolia du poste de refoulement avenue Pierre et Marie Curie ;
- Aux dépenses d'entretien pour l'entretien végétation, entretien fossés et abords de chaussée ;
- Aux impôts et taxes (foncier et ASA des Roubines) ;
- Aux frais de géomètre, d'huissier et de notaire prévisionnels ;
- Aux frais de gestion du SMECB par la CCBTA ;

Les recettes de fonctionnement correspondent :

- Au loyer annuel du bail emphytéotique avec Urbasolar ;
- Aux contributions obligatoires des membres.

Investissement :

Les dépenses d'investissement correspondent :

- Aux travaux réalisés dans le cadre de la ZAC en cours d'aménagement (réseaux / voirie).
- Aux remboursements des contributions obligatoires des membres.

Les recettes d'investissement correspondent :

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

- Aucune recette n'a été constatée en 2022.

Après cet exposé, la Présidente quitte ponctuellement la salle pour ne pas prendre part au vote.

Le Vice-Président du SMECB propose au comité syndical d'approuver le compte administratif de l'exercice 2022 du SMECB, identique au compte de gestion dressé par M. le Comptable Public.

La présente résolution est soumise au vote :

Votants : 11

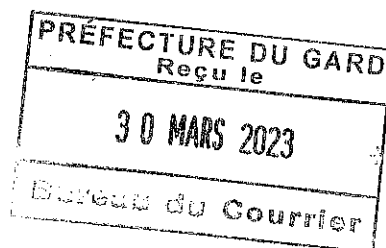
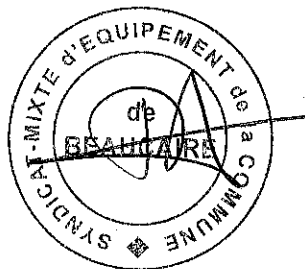
Votes pour : 11

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le compte administratif 2022 du SMECB est approuvé à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEAUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU 20 MARS 2023 A 14H

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET, Audrey DELABRE, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES, Anthony PAGES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Jean-Michel AZEMA, Alberto CAMAIONE, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

ADOPTION DU BUDGET 2023

7.1 Décisions budgétaires

Il est rappelé qu'au cours de la réunion du 06 mars 2023, le débat d'orientation budgétaire a permis de définir les grands principes du budget primitif 2023, à savoir :

I- Fonctionnement

Dépenses

Il s'agit des dépenses relatives à la gestion courante du SMECB. Ces contrats et prestations portent sur l'entretien et des terrains à commercialiser et la gestion du syndicat :

- Contrat d'entretien Véolia pour la gestion du poste de refoulement « ZI Domitia », contrat conclu en février 2020 ;
- Entretien végétation des terrains à commercialiser, des fossés et des abords de voirie ;
- Consommations électriques (éclairage public) ;
- Honoraires (géomètre, huissier, notaire...) ;
- Taxes foncières et redevances de l'ASA du Canal d'Irrigation ;
- Rémunération de la convention de gestion entre le SMECB et la CCBTA (frais de gestion).

Recettes

- Redevance du bail emphytéotique avec Urbasolar (bail signé en 2019). Le loyer du bail est révisé annuellement selon l'indice prévu au bail ;

II- Investissement

Dépenses

- Travaux prévisionnels sur les réseaux de voirie dans le cadre de l'aménagement de la ZAC ;
- Viabilisation de l'ensemble foncier nord.

Recettes

- Cession de l'ensemble foncier nord (Transports Polysud et Garde animalière Beaucairoise) et régularisation foncière avec M. Rizzo.

Voir tableau de synthèse sur le compte administratif (réalisé) 2022 et le budget prévisionnel 2023, ci-annexé.

Suite à l'intégration du résultat des sections de fonctionnement et d'investissement, le **budget 2023 est proposé comme suit :**

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	95 442,41 €	95 442,41 €
Section d'investissement	250 000,00 €	536 734,00 €

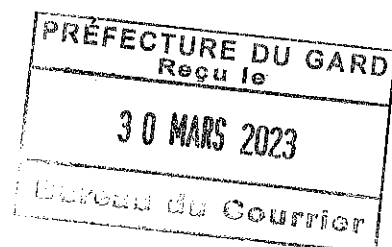
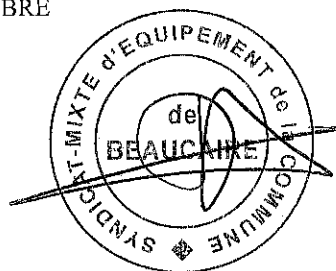
Soit un budget en équilibre sur la section de fonctionnement et en suréquilibre sur la section d'investissement.

La présente résolution est soumise au vote :

Votants : 12
Votes pour : 12
Votes contre : 0
Abstentions : 0

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE



SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :
Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS REUNION DU COMITE SYNDICAL DU LUNDI 20 MARS 2023 A 14H

Etaient présents ou représentés :

Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard :

Amandine BOULET, Audrey DELABRE, Alain GERARD, Marjorie GONCALVES, Anthony PAGES

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence :

Jean-Michel AZEMA, Alberto CAMAIONE, Jean-Marie FOURNIER, Jean-Marie GILLES, Juan MARTINEZ, Dominique PIERRE, Julien SANCHEZ

CESSION DE TERRAIN A LA GARDE ANIMALIERE BEUCAIROISE

Vu la délibération du comité syndical du 15 juin 2022 relative à la demande de la garde animalière, et en vue de préparer la cession du terrain à la garde animalière

Suite à la délibération du SMECB en date du 15 juin 2022, le SMECB a fait intervenir le cabinet de géomètre GEOEXPOERTS afin de prévoir la division parcellaire des terrains en vue de créer la parcelle en vue de cette cession.

- Les parcelles BC187/197/221/223 qui ont été réunies au sein de la parcelle BC233 (document d'arpentage DA 5236 T)
- Par la suite la parcelle BC233 a été divisée en deux parcelles : parcelle BC234 destinée à être cédée à la commune de Beaucaire et BC235 destinée à être commercialisée par le SMECB (document d'arpentage DA 5237 N).

La parcelle BC234, destinée à être cédée à la commune de Beaucaire en vue de constituer un terrain de loisir pour la garde animalière, a été borné à l'issue de la réunion de bornage du 22 novembre 2022 en présence de l'ensemble des riverains.

Comme acté lors de la délibération du 15 juin 2022, la parcelle BC234 sera cédée à la commune de Beaucaire qui est propriétaire du local de la garde animalière Beaucairoise, au prix de 13 € HT/m² à savoir au prix de cession évalué par les Domaines.

La contenance établie par le géomètre pour la parcelle BC234 est de 1024m².

Le prix de cession de cette parcelle est donc de 13 312,00 € HT, une TVA à 20% s'appliquant, soit 15 974,40 € TTC.

Les frais d'acte seront à la charge de la commune de Beaucaire.

Il est précisé que les membres du comité qui peuvent être élus à la commune de Beaucaire interviennent ici en tant que membres représentant la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence.

La présente résolution est soumise au vote :

Votants : 12

Votes pour : 12

Votes contre : 0

SYNDICAT MIXTE D'EQUIPEMENT DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE

ARRETE MINISTERIEL DU 23/08/1972

Siège Social :

Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence
1 Avenue de la Croix Blanche
30300 Beaucaire

Abstentions : 0

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Le comité autorise Mme la Présidente ou M. le Vice-Président à signer l'ensemble des documents, pièces et actes relatifs à ce dossier.

Extrait certifié conforme au
Registre des Délibérations
La Présidente
A. DELABRE

